

Fiche Repères

POURQUOI LUTTER CONTRE LE RUISELLEMENT DANS LES CULTURES DE PRINTEMPS ?

Le ruissellement a des conséquences multiples sur les parcelles agricoles : érosion, pertes de terre fertile, coulées de boues, réduction de la recharge de la réserve utile, et aussi, transferts hors de la parcelle de résidus phytosanitaires (pesticides) qui risquent d'atteindre et de contaminer les eaux de surfaces (rivières, lacs...).

Le ruissellement concerne davantage les **cultures de printemps** à la **période des semis**. Tant que la culture ne couvre pas le sol, la parcelle peut être exposée à ce phénomène.

Les agriculteurs ont tout intérêt à limiter au maximum les ruissellements.

LA DÉMARCHE SE DÉCOMPOSE EN 3 ÉTAPES :



DIAGNOSTIC
du type et des facteurs de ruissellement



AGIR EN AMONT
pour **limiter** le ruissellement dans la parcelle



AGIR EN AVAL
pour **intercepter** les ruissellements à l'échelle du bassin versant



DIAGNOSTIQUER LE TYPE DE RUISELLEMENT

Absence d'infiltration :

Surface du sol compactée et mauvaise capacité d'infiltration.

« *Incapacité d'absorption des pluies* »



Saturation en eau du sol :

Volume des pluies supérieur à la capacité de rétention en eau du sol.

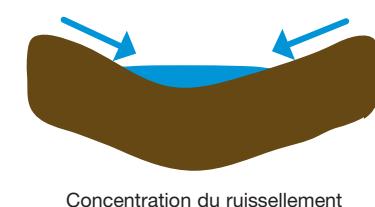
« *La parcelle déborde* »



Ruisseau concentré :

L'eau de ruissellement se concentre et provoque de l'érosion sous forme de rigoles et de ravines.

« *L'eau trace son chemin* »





AGIR EN AMONT : LIMITER LE RUISELLEMENT DANS LA PARCELLE

Les pratiques agricoles ont une incidence directe sur les capacités du sol à l'infiltration. Techniques culturales simplifiées, résidus de pailles, sens du travail du sol, intercultures... autant de mesures qui permettent d'éviter battance, saturation ou ruissellement concentré.

Améliorer la capacité du sol à l'infiltration et réduire la battance



- Techniques de cultures simplifiées, non labour, strip-till
- Conservation des résidus de culture du précédent
- Chaulage et apports de matière organique : fumiers, mulches...
- Semis soigné et utilisation d'effaceurs de traces de roues

Limiter les transferts liés à la saturation des sols hydromorphes



- Ne pas appliquer de produit quand la réserve utile est saturée ou proche de la saturation
- Prévenir la formation des tassements en profondeur en évitant les passages d'engins sur les sols humides (labour, récolte...)
- Si besoin, réaliser un sous-solage

Éviter la formation de circuits préférentiels et les sols nus



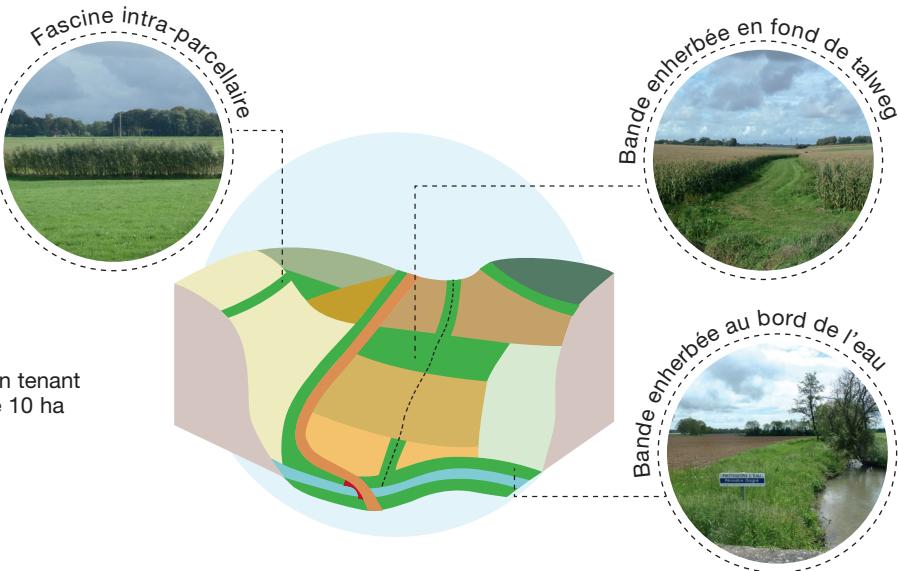
- Réaliser les semis perpendiculairement à la pente pour ralentir les ruissellements
- Implanter des intercultures rapidement en fin d'été ou au début d'automne
- Réaliser des semis sous couverts
- Installer une zone tampon humide artificielle pour gérer les eaux excédentaires



AGIR EN AVAL : INTERCEPTER LE RUISELLEMENT ENTRE PARCELLE ET COURS D'EAU

LES MESURES PRINCIPALES

- INSTALLER DES DISPOSITIFS VÉGÉTALISÉS**
tels que bandes enherbées, zones tampons en coin bas, prairies, bosquets...
- ALTERNER LES CULTURES**
d'hiver et les cultures de printemps en damier à l'échelle du territoire
- RAISONNER LA DIMENSION DES PARCELLES** selon les pentes et en tenant compte des types de sols (maximum de 10 ha pour les parcelles battantes)



POUR ALLER PLUS LOIN :
www.agro.bASF.fr/fr/agroecologie/protection_des_ressources_en_eau/



Pratiqu'EAU
Pratique

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2030>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou <https://phytostimdata.com>. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 620CETE0925R. Septembre 2025.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.